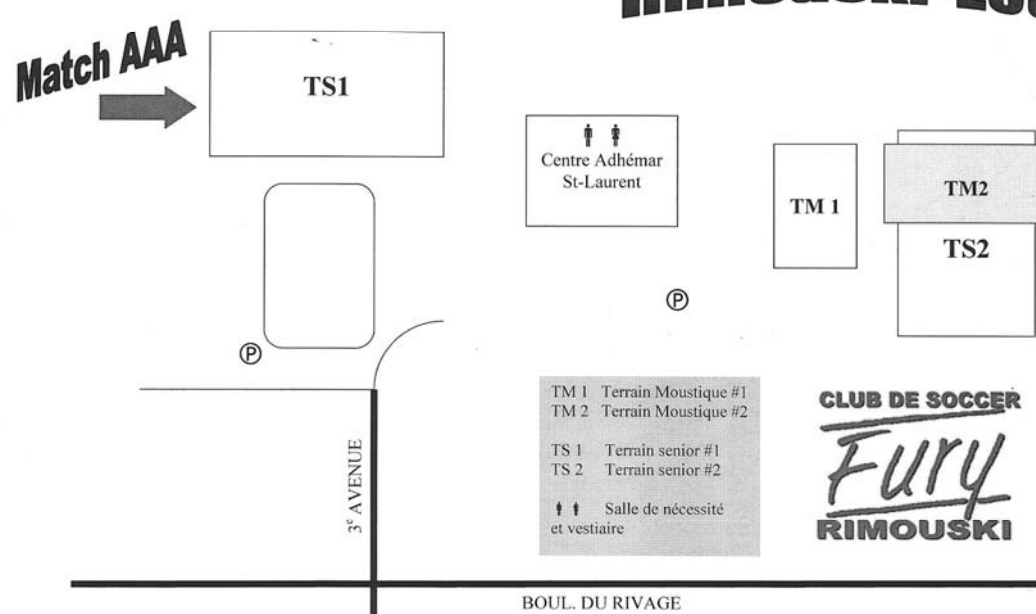


Rimouski-Est (Rimouski)
Centre Adhémar St-Laurent

Centre Adhémar St-Laurent

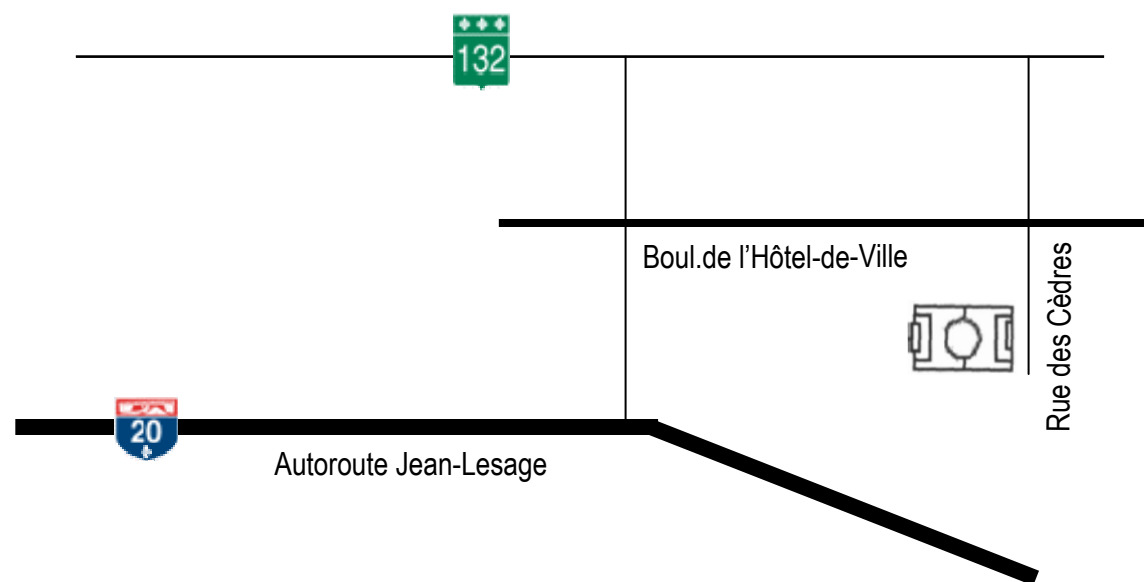
Rimouski-Est



Itinéraire

- Prendre la sortie 614 de l'autoroute 20
- Continuez tout droit sur la montée industriel et commerciale
- Descendre celle-ci jusqu'au fleuve (après le centre d'achat)
- Tourner à droite sur le **Boulevard René Lepage** (rue la plus près du fleuve)
- Continuer vers l'est (le Boulevard René Lepage changera de nom pour celui de Boulevard du Rivage)
- Tourner à droite au deuxième feu de circulation (1^{er} feu de circulation après le quai), sur la **3^e Avenue**. Continuer jusqu'au bout et vous arriverez au **Centre Adhémar St-Laurent** où est situé le terrain.

Terrain Central (RDL) Rivière-du-Loup

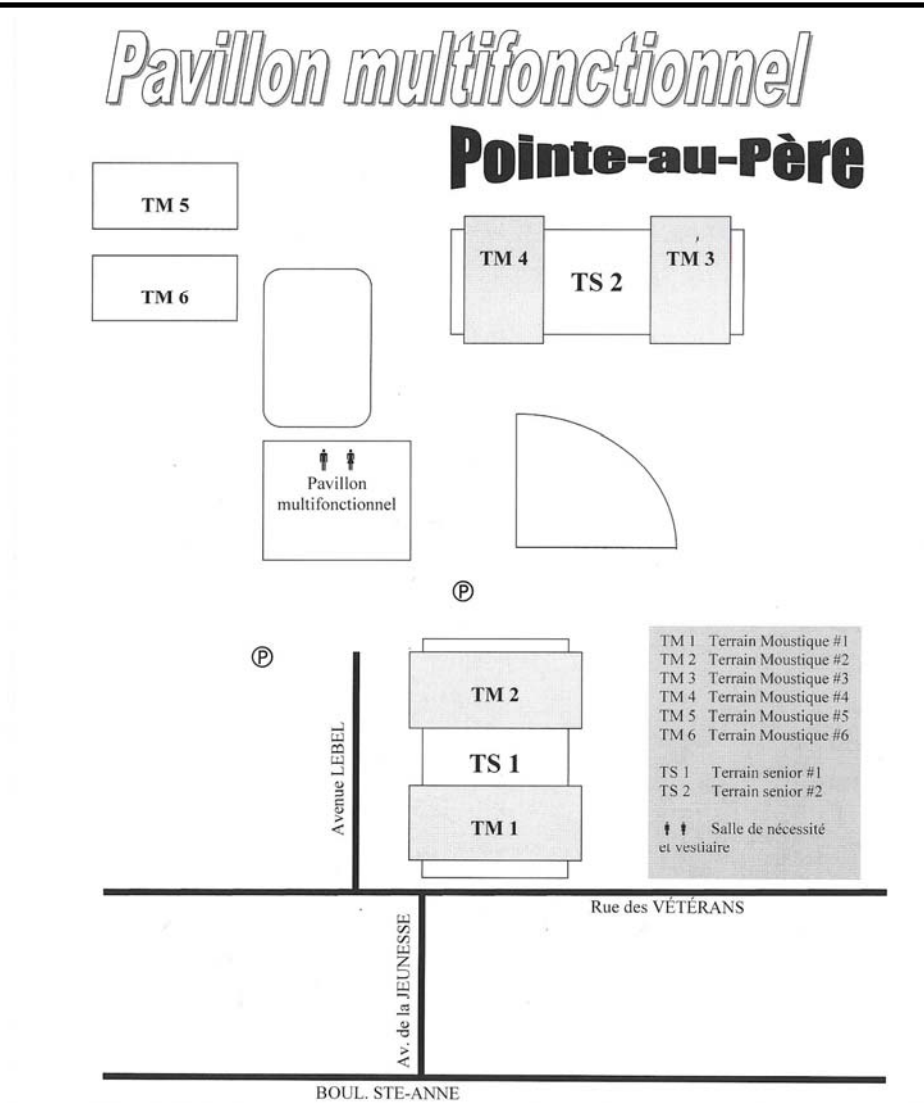


Itinéraire

- Prendre l'Autoroute Jean-Lesage (20) direction est jusqu'à la sortie #503 Centre-ville à Rivière-du-Loup ;
- Prendre le Boulevard de l'hôtel-de-Ville, direction est jusqu'au feu de circulation (Maxi)
- Tournez à droite sur la rue des Cèdres et le terrain est devant vous.

Pointe-au-père (Rimouski)

Pavillon multifonctionnel

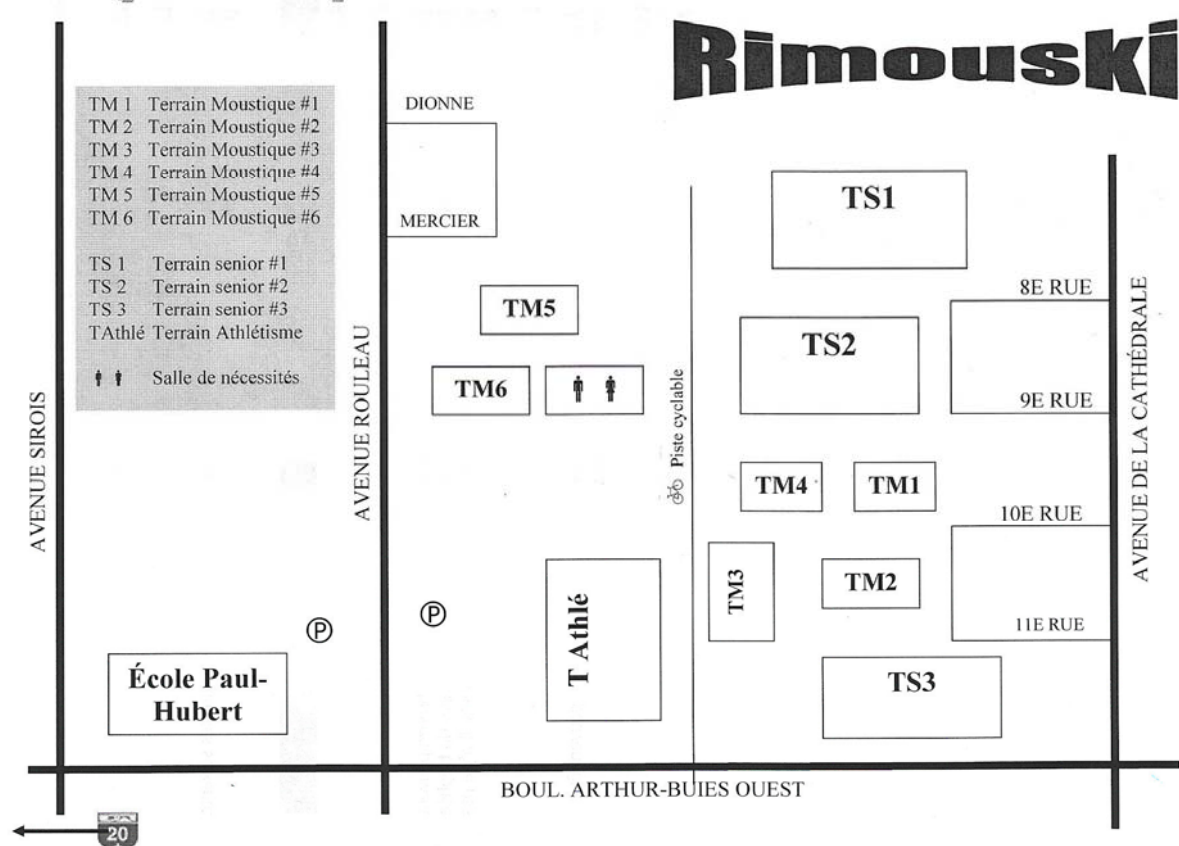


Itinéraire

- Prendre la sortie 621 de l'autoroute 20
- Prendre la gauche sur l'avenue du Père Nouvel
- Tournez à votre gauche sur la rue des Vétérans.
- Tournez à votre gauche à l'avenue Lebel.
- Le terrain est situé à votre droite.

TS #1, TS #2, TS #3 (Rimouski)
Complexe sportif Guillaume Leblanc

Complexe sportif Guillaume Leblanc



Itinéraire

- Prendre la sortie 610 de l'autoroute 20
- Prendre la droite vers Rimouski – centre-ville
- Tournez à votre droite à la 1^{ère} lumière sur le boul. Arthur-Buies.
- Vous allez passer trois (3) stop. Au 4^e stop, tournez à gauche
- La première entrée à votre droite est le stationnement des Tennis de Rimouski. Veuillez vous stationner à cette endroit.
- Les terrains sont situés derrière les Tennis de Rimouski.